



Volume 1.

Numéro 1.

Janvier 1967.

L'AFEAS

Section Education

Présentation de la revue

Notre nouvelle revue : "l'A.F.E.A.S." vous cause-t-elle une agréable surprise ? ... Nulle d'entre vous n'ignore maintenant que les revues "Femmes Rurales" (U.C.F.R.) et "L'Essor" (C.E.D.) ont suivi l'exemple de leur association et se sont fusionnées en changeant aussi leur nom afin de mieux s'adapter et s'identifier au mouvement qui est devenu le nôtre, le 22 septembre dernier : **L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE.**

Il nous fait plaisir de vous présenter cette nouvelle revue et nous aimerions qu'elle soit considérée comme une grande amie qui viendra chaque mois vous visiter pour vous apporter un message de paix et d'amitié et vous aidera à réaliser les buts que poursuit notre mouvement. Elle se veut moderne... et le prouve par le symbole graphique qui l'identifie en page couverture.

Puisse-t-elle recevoir de votre part un accueil favorable et devenir pour vous un soutien bienveillant dans la tâche à accomplir.

(Mme) Cécile G. Bédard,

Propagandiste générale.

Explication de l'emblème ou sigle de

"I A. F. E. A. S."

Définition : le symbole  employé depuis les premiers temps du Moyen-Age, par les peuples primitifs ou les premiers chrétiens, symbolise la femme. (Ref. : "The Book of Signs", R. Korh.)

La juxtaposition du symbole signifie : Union ou association de personnes (Féminine — qui tient de la femme) réunies dans un intérêt commun, afin de développer une force agissante.

Les trois signes  reliés entre eux, désignent l'A.F.E.A.S., sur les trois plans : le Cercle, la Fédération et l'Association.



(Education) envers la société, désignée par un cercle (société) entouré de quatre pointes (points cardinaux). Signification : l'Education a des répercussions sur la transformation de la société (action sociale), dans le monde entier.

Roch Janguay

Spécialiste en illustrations graphiques.

SOUHAITS



UN retour sur l'année qui s'achève nous permet de constater combien nous devons être reconnaissantes pour les grâces et faveurs reçues.

NOUS conserverons le souvenir encore récent de cette volonté commune de deux associations qui hier encore, envisageaient les possibilités d'une fusion.

INUTILE de dire, que toutes ensemble, membres et dirigeantes, nous avons travaillé ferme pour réaliser ce projet : solidaires et plus conscientes de nos responsabilités en vue d'une action sociale efficace.

TOUT n'est pas résolu, certains problèmes se posent encore à notre organisation.

EN leur temps, l'un après l'autre, ils devront trouver une solution.

C'EST une autre année qui s'annonce ; nous l'accueillons comme un don du Seigneur.

HEUREUSES, acceptons de servir dans la joie, pour la noble cause de l'ASSOCIATION FEMININE d'EDUCATION et D'ACTION SOCIALE.

AVEC enthousiasme, devant l'an neuf, ses promesses et ses espérances, l'an nouveau qui nous est donné pour rendre le prochain heureux et mériter le paradis.

RECUEILLIE, dans une prière au Maître de tous biens, je demande de bénir les voeux formulés pour les dévoués aumôniers de notre Association et pour vous chers membres et dirigeantes de l'A.F. E.A.S.

INCORPORER dans une formule ancienne des souhaits toujours nouveaux.

TOUT simplement, Bonne, Heureuse, Prospère et Sainte Année !

ENSEMBLE, travaillons pour obtenir l'unité des esprits dans la vérité et l'union des coeurs dans la charité.

Mme Dominique GOUDREULT,
Présidente générale.

L'activité humaine

dans l'univers



Il nous arrive parfois de songer que le progrès nous amène bien des déboires et des problèmes. La télévision met sous les yeux de nos jeunes des images que nous n'osions pas regarder même quand nous étions avancés en âge, des spectacles réservés autrefois aux cabarets. L'éducation plus poussée, semble éloigner nos enfants de la foi ou du moins de la pratique religieuse. L'électricité a révolutionné nos vies et nous habitués à n'apprécier que le tout fait. L'automobile favorise les fréquentations dangereuses et multiplie les morts accidentelles, etc., etc...

Et pourtant, en dépit de ces inconvénients, malgré ces soupirs nostalgiques que nous laissons parfois échapper, il n'est personne qui désire vraiment retourner en arrière. C'est que le progrès fait tellement partie de cette loi naturelle du développement de la pensée humaine que nous sommes en quelque sorte forcés de l'accepter et de jouir des avantages qu'il nous procure.

Le progrès est la manifestation de l'activité humaine. Celle-ci est voulue par Dieu comme vient de le rappeler le Concile Vatican II dans la Constitution : "L'Eglise dans le

Monde de ce Temps". Essayons aujourd'hui d'entrer dans cet esprit de sain optimisme.

L'EGLISE EST REALISTE

Nous avons déjà montré dans les études précédentes combien l'Eglise dans ce décret conciliaire nous donne une leçon de réalisme. *Avant de rappeler le rôle qu'elle entend jouer dans notre monde, elle s'applique à décrire qu'elles sont les caractéristiques de ce monde.* Celui-ci apparaît comme rempli de profonds changements dans l'ordre psychologique, moral ou religieux, comme marqué par des déséquilibres au sein des foyers ou des sociétés.

C'est ce monde qui attend du Christ et de tous les chrétiens, réponse à ses angoisses. C'est ce monde que des mouvements sociaux tels que l'AFEAS devraient pouvoir conduire vers son Créateur en s'appuyant sur le Christ Jésus et son enseignement.

VALEUR DE L'ACTIVITE HUMAINE

Dans un troisième chapitre, "Gaudium et Spes" affirme résolument que l'activité humaine a une grande valeur.

"Pour les croyants, une chose est certaine : considérée en elle-même, *l'activité humaine*, individuelle et collective, ce gigantesque effort par lequel les hommes, tout au long des siècles, s'acharnent à améliorer leurs conditions de vie, *correspond au dessein de Dieu*. L'homme, créé à l'image de Dieu, a en effet reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient" en sorte que "le nom même de Dieu soit glorifié par toute la terre." (no 34-1)

Cet enseignement vaut pour ces femmes et ces hommes qui, "tout en gagnant leur vie et celle de leur famille, mènent leurs activités de manière à bien servir la société, *sont fondés à voir dans leur travail un prolongement de l'œuvre du Créateur*, un service de leurs frères..." (no 34-2)

JUSTE AUTONOMIE

DES REALITES TERRESTRES

Bien plus le Concile ne craint pas de dire que les réalités terrestres possèdent une juste autonomie par rapport à la religion : "Si, par autonomie des réalités terrestres, on veut dire que les choses créées et les sociétés elles-mêmes ont leurs lois et leurs valeurs propres, que l'homme doit peu à peu apprendre à connaître, à utiliser, à organiser, une telle exigence d'autonomie est pleinement légitimée : non seulement elle est revendiquée par les hommes

de notre temps mais elle correspond à la volonté du Créateur..." (no 36-2)

L'homme doit donc respecter les lois propres aux sciences humaines et reconnaître les méthodes particulières à chacune des sciences ou techniques de notre époque. *Mais cette autonomie ne devrait pas signifier que les choses créées sont indépendantes de Dieu :*

"Si, par autonomie du temporel, on veut dire que les choses créées ne dépendent pas de Dieu, et que l'homme peut en disposer sans référence au Créateur, la fausseté de tels propos ne peut échapper à quiconque reconnaît Dieu." (no38-2)
"S'il faut soigneusement distinguer le progrès terrestre de la croissance du Règne du Christ, ce progrès a cependant beaucoup d'importance pour le Royaume de Dieu, dans la mesure où il peut contribuer à une meilleure organisation de la société humaine." (no 39-2)

L'AFEAS ET SON TRAVAIL

SOCIAL

Ces propos du Concile Vatican II, que nous avons exposés trop rapidement ne devraient-ils pas vous frapper et vous inciter à lire ce fameux décret "Gaudium et Spes" ou "L'Eglise dans le Monde de ce Temps". Vous qui comptez sur votre association pour faire valoir vos vues devant notre société, ne pourriez-vous pas retirer de cette lecture, à la fois une bonne inspiration

et un encouragement dans votre travail social ?

Nous vivons dans un pays riche en transformations de toutes sortes. Ainsi l'électricité et la télévision ont apporté dans la plupart de nos foyers des facilités et des réjouissances que ne connaissaient pas les rois les plus célèbres des siècles passés. Notre système d'éducation est en voie de se développer de telle sorte que tous nos jeunes aient accès à une instruction de plus en plus poussée. La mécanique met entre nos mains des moyens de transport de mieux en mieux perfectionnés et de plus en plus rapides.

Tout ce progrès obéit à des lois propres, scientifiques et techniques qu'il nous faut connaître pour être en mesure de l'orienter vers le véritable service de l'homme, son développement culturel et spirituel. *Tout ce progrès jouit d'une autonomie légitime par rapport aux données de la religion, mais ne vous appartient-il pas à vous, femmes chrétiennes, de l'assumer de telle façon que les vues de Dieu soient mieux servies et sa gloire mieux recherchée dans nos foyers et notre société ?*

Au sein de votre association, vous pouvez concourir à votre formation personnelle et à celle de vos compagnes. Ses programmes d'éducation visent à vous aider à mieux remplir votre rôle de femme au sein de la société.

Que vous soyez célibataires, épouses ou mères, vous aurez toujours à parfaire vos connaissances pour qu'elles puissent mieux s'adapter aux diverses circonstances de notre temps. N'avez-vous pas alors intérêt à saisir avec l'Eglise qu'il faut être réaliste en face des manifestations, sans cesse en évolution, du progrès humain. Ne pourriez-vous pas comprendre avec elle, que ce progrès attend de vous que vous soyez prêtes à faire votre part pour qu'il serve non pas à nous avilir mais à nous faire donner notre pleine mesure devant Dieu et devant les hommes.

Georges-Etienne PHANEUF,
Prêtre,
Aumônier général adjoint.

DOCUMENTATION :

- 1 — Constitution Pastorale : L'Eglise dans le Monde de ce Temps.
Collection : "L'Eglise aux quatre vents". P. 39-44.
- 2 — "Gaudium et Spes" — Par l'Action Populaire, édition Spes.

A la mémoire de
Rolande Marchand

ex-secrétaire générale des C.E.D.

Rappeler ici le souvenir de ROLANDE MARCHAND, c'est d'abord évoquer le labeur d'une compagne dont les étapes de sa carrière ont été marquées par l'empreinte d'une générosité, d'une tenacité, d'un sens de l'entraide jamais démentis.



Pendant sept ans, elle s'est dévouée au service des Cercles d'Economie Domestique, comme secrétaire générale. Malgré son emploi à l'Hôtel de Ville de Shawinigan, comme secrétaire de la municipalité, plus tard assistant-trésorier, assistant-greffier, travail journalier très prenant, Rolande ne savait pas refuser un service, c'était "la toujours prête".

Elle a été associée à la marche et au progrès des C.E.D. et ils ont profité de ses conseils et de son expérience.

Nous lui rendons aujourd'hui, reconnaissance. A sa famille, le témoignage de nos condoléances.

Nos prières et notre souvenir t'accompagnent, Rolande, dans ta montée vers Celui qui seul sait récompenser, et ne nous oublie pas, nous qui restons avec notre peine, mais aussi, au grand souvenir de tout ton dévouement.

Mme Philippe LALIBERTE,
Ex-présidente générale des C.E.D.,
Vice-prés. générale de l'A.F.E.A.S.

ROLANDE MARCHAND est décédée le 13 novembre 1966.
Ses funérailles ont eu lieu à l'église St-Pierre de Shawinigan.

Conseil d'administration de l'A. F. E. A. S.

- EXECUTIF** : Mme Dominique Goudreault, Nicolet-Sud, Qué.
Mme Philippe Laliberté, 302, boul. St-Maurice,
Shawinigan.
Mme Azilda Marchand, L'Ange-Gardien, Comté
Rouville.
Mme Donat Mayrand, 201, 2e Avenue, Dolbeau.
Mme Hervé Bélanger, Mont-Laurier, Qué.
- CHICOUTIMI** : Mme Thomas L. Villeneuve, St-Félicien, Comté
Roberval.
Mme Gérard Asselin, 198, rue Mgr Bégin, Jon-
quière.
- JOLIETTE** : Mme Onésime Simard, St-Ambroise, Cté Joliette.
- MONT-LAURIER** : Mme Hervé Bélanger, Mont-Laurier, Qué.
- NICOLET** : Mme Camille Parenteau, Yamaska, Qué.
- HULL** : Mme Roméo A. Lalonde, Ste-Rose de Lima, Comté
Papineau.
- QUEBEC** : Mme Gérard Fournier, Clermont, Cté Charlevoix,
Qué.
- RIMOUSKI** : Mme Albert Lévesque, 81, rue Tessier, Rimouski.
Mme Marielle St-Hilaire, 77 ouest, boul, St-Ger-
main, Rimouski.
- ST-HYACINTHE** : Mme Georges Désautels, Ste-Rosalie, Comté Bagot.
Mme Noëlla Gingras, 254, 10e Avenue, Richelieu,
Comté Rouville.
- ST-JEAN** : Mme Fleurette Brault, 253, boul. Lemoyne, apt. 1,
Longueuil.
Mme Léopold Dansereau, Verchères, Cté Verchères.
- SHERBROOKE** : Mme Armand Beauchemin, 1251, rue Ste-Thérèse,
Sherbrooke.
Mme Ernest Désautels, La Prairie, Cté Compton.
- TIMMINS** : Mme Armand Baril, Lorrainville, Comté Témisca-
mingue.
- TROIS-RIVIERES** : Mme Denis Gervais, Hérouxville, Cté Laviolette.
Mme Eddy Parent, 3275, rue St-Louis, Shawinigan.
- HAUTERIVE** : Mme Maurice Paquet, 41, rue Roberval, Baie-
Comeau, Cté Saguenay.

Tél. 676-4904

G. LEGAULT

Agent des métiers "CLEMENT" et des accessoires

FILS A TISSER — LAINES
METALLIQUE ET JERSEY — POLYON

5960, rue Alphonse

Ville de Brossard

— Secrétariat Général —

Mlle JEANNE LAROSE : secrétaire-trésorière générale. *Responsable du secrétariat.*

Mme CECILE G. BEDARD : propagandiste générale. *Responsable de la revue.*

Mlle HUGUETTE CHAGNON : assistante-propagandiste. *Responsable des pages du foyer dans "La Terre de Chez-Nous", et la revue.*

Mlle FRANCINE BESSETTE : assistante-secrétaire.

Membres des Commissions et des Comités Provinciaux

COMMISSION URBAINE : Mme Marielle St-Hilaire, Rimouski, *responsable.* Mme Noëlla Gingras, Richelieu ; Mme Marielle Asselin, Jonquière ; Mme Eddy Parent, Shawinigan.

COMMISSION RURALE : Mme Denis Gervais, Hérouxville, *responsable.* Mme Léopold Dansereau, Verchères ; Mme René Boulay, St-Thomas de St-Hyacinthe ; Mme Onésime Simard, St-Ambroise de Joliette.

EDUCATION : Mme Philippe Laliberté, Shawinigan, *responsable.* Mme Edouard Piché, Chambly ; Mme Réal Monette, Mont-Laurier ; Mme Thomas L. Villeneuve, St-Félicien.

FINANCES : Mme Hervé Bélanger, Mont-Laurier, *responsable.* Mme Fleurette Brault, Longueuil ; Mme Gérard Fournier, Clermont ; Mme Armand Baril, Lorrainville.

PROPAGANDE E TPUBLICITE : Mme Donat Mayrand, Dolbeau, *responsable.* Mme Camille Parenteau, Yamaska ; Mme Charles-Emile Bernard, L'Ange-Gardien (Rouville) ; Mme Roméo A. Lalonde, Ste-Rose de Lima.

ARTS MENAGERS : Mme Maurice Paquet, Baie-Comeau, *responsable.* Mlle Lise St-Pierre, Rimouski ; Mme Roland Goyette, Iberville ; Mme Georges Désautels, Ste-Rosalie.

EDUCATION POPULAIRE : Mme Azilda Marchand, L'Ange-Gardien de Rouville, *responsable.* Mme Cécile Reid-Brisebois, Mont-Laurier ; Mme Ernest Désautels, La Patrie ; Mme Madeleine Plamondon, Shawinigan.

RESOLUTIONS : Mme Armand Beauchemin, Sherbrooke, *responsable.* Mme Azilda Marchand, L'Ange-Gardien ; Mme Albert Lévesque, Rimouski ; Mlle Jeanne Larose, Verchères ; Mme Cécile G. Bédard, Iberville.

LE SECRETARIAT

Voeux du Personnel du Secrétariat Général

L'approche de l'an nouveau est pour moi l'occasion de vous dire ce que chaque jour je souhaite pour vous: Paix en vous-même, Paix dans vos foyers, Paix dans le monde!

Que ce vœu s'accompagne d'une bñne santé et de succès!

Jeanne Larose



Je souhaite que la période d'adaptation que nous vivons présentement soit le prélude d'une ère de compréhension, de charité et de fraternité.

Puisse 1967 vous apporter Succès, Santé et Bonheur!

(Mme) Cécile G. Bédard

Pour vous, chers membres de l'A.F.E.A.S., je voudrais qu'il y ait des joies, telles des fleurs délicates que vous cueillerez ou offrirez...

Je voudrais qu'il y ait aussi des réalisations sociales afin que l'élément féminin soit entendu. N'est-ce pas par une participation de chacun d'entre nous à l'amélioration du bien commun que cette terre des hommes sera vraiment "La Terre des Hommes".

Huguette Chagnon



Une nouvelle année commence. Que nous réserve-t-elle?...

Pour vous, je la veux riche de joies familiale et jalonnée de réalisations à portée communautaire sur le plan social.

Que les 365 jours de 1967 s'écoulent dans l'amitié et la charité; c'est la condition du bonheur.

Francine Bessette

Réunion du Comité

d'Éducation



Prière — Lecture du procès-verbal de la réunion précédente.

1. — REVISION DE L'ETUDE DU MOIS DE DECEMBRE

a) Comment votre comité d'Education a-t-il fonctionné ?

— S'est-il bien acquitté de sa tâche ?

— A la réunion mensuelle, avez-vous procédé par une causerie donnée par un membre du comité — par un cercle d'étude suivi d'un forum ou par une conférence d'un spécialiste en la matière ?

— Les dames ont-elles été intéressées ?

— Ont-elles discuté du sujet et le bon ordre a-t-il été maintenu ?

b) Etes-vous satisfaites du résultat ?

— Auriez-vous pu faire mieux ?

— Si c'était à refaire, procéderiez-vous de la même façon ?

c) L'étude sur l'utilisation du crédit semble-t-elle avoir été profitable ? En quoi ?

2. — PREPARATION DE L'ETUDE DU MOIS DE JANVIER

Sujet : *Le Rôle des Corps intermédiaires*

a) L'étude peut se faire en commissions :

— Diviser le groupe en trois équipes.

— Fixer le temps alloué à l'étude.

— Un membre du comité d'Education peut animer la discussion.

- On nomme une secrétaire par équipe.
- Le groupe étudie une question précise, (avec sous-questions).
- La séance plénière est ouverte.
- La secrétaire du groupe présente à l'assemblée le rapport de la discussion.
- La responsable du comité d'Education termine par un court résumé du sujet d'étude.

N.B. — Avant de diviser les groupes, on aura eu soin d'étudier le texte : *Le rôle des corps intermédiaires*, pour être en mesure d'en discuter adéquatement.

PREMIERE EQUIPE

Pourquoi les corps intermédiaires sont-ils indispensables ?

- Quels sont les problèmes qui se posent dans notre milieu à l'heure actuelle ?
- Quelles transformations faudrait-il y apporter ?
- Qu'est-ce que le Bien commun ?

DEUXIEME EQUIPE

En tant que corps intermédiaires, quel est le rôle de l'A.F.E.A.S. envers la famille — la société — l'Etat ?

- Quels sont les problèmes qui touchent de près ou de loin à la famille ?
- Quels sont nos devoirs envers la société et que faire pour lui être utile ?
- L'A.F.E.A.S. a-t-elle un rôle à jouer auprès de l'Etat ? Lequel ?

TROISIEME EQUIPE

Pouvez-vous mentionner quelques réalisations de l'A.F.E.A.S. dans le domaine de l'éducation — l'économie familiale — la sécurité sociale ?

- Comment et par quels moyens l'A.F.E.A.S. s'est-elle engagée dans l'action comme corps intermédiaire ?
- Pourquoi la force du nombre est-elle importante et que devons-nous en conclure ?

Réunion du Comité

d'Arts Ménager



Ce plan de réunion vous est soumis afin de vous guider lors de la réunion du comité d'arts ménagers.

1 — Prière — Lecture du procès-verbal de la réunion précédente.

2 — REVISION de la partie d'arts ménagers de l'assemblée de décembre.

— Avez-vous réalisé quelques-unes des suggestions proposées :

- recettes polycopiées pour les dames qui ne reçoivent pas la revue,
- démonstration sur la manière de réaliser un centre de table,
- démonstration sur l'art de dresser une table et de servir les convives.

— Celle que vous avez choisie fut-elle réellement une démonstration, c'est-à-dire, réalisée devant les dames ou une information vague ?

— S'il y a faiblesse de ce côté, quelles en sont les raisons : manque de temps à la réunion . . . manque de préparation . . . manque de personnes responsables et qualifiées . . . ?

— Comme membres du comité, comment pouvons-nous améliorer la partie d'arts ménagers pour qu'elle soit plus intéressante ?

3. — PREPARATION DE LA PARTIE D'ARTS MENAGERS DE L'ASSEMBLEE DE JANVIER

a) THEME : Gilet croché pour dame — 2e morceau pour l'exposition diocésaine.

b) PLAN de la démonstration :

1. Une dame très habile dans le maniement du crochet, explique les abréviations courantes. (Référez au texte).
2. Avec fil ou laine et un crochet, elle exécute les points de base :

Comment tenir le crochet.	Maille chaînette
Maille simple	Comment tourner et arrêter la maille simple.
Maille double	Comment tourner et arrêter la maille double.
Augmentation	Maille glissée.
Comment diminuer la maille simple et double.	Cercle.

NOTE : Cette partie sera fructueuse, si cette personne peut partager le travail avec une ou deux dames. Les participantes formeront des groupes de 6-10 et recevront les instructions de l'une ou l'autre.

3. a) Réunir les objets suivants: surface rembourrée — fer à repasser — linge humide — épingles.

b) Démontrer comment presser chaque morceau

c) Démontrer comment assembler le gilet

4. — PARTAGE DU TRAVAIL

— Qui donnera la démonstration lors de l'assemblée mensuelle ? Une ou deux dames ?

— Laquelle parmi les membres du comité se charge de lui expliquer la démonstration, lui présenter les suggestions de la revue et du comité, lui indiquer le temps alloué, etc.

— Qui réunira le matériel pour la démonstration 3 a) ?

Le rôle des Corps intermédiaires



"L'éducation à l'action chrétienne, même en matière économique et sociale, sera rarement efficace, si les sujets eux-mêmes ne prennent une part active à leur propre éducation et si l'éducation ne se réalise dans l'action".

(Jean XXIII ; Mater et Magistra)

Certains gens bien intentionnés, voudraient encore confiner la femme à la maison, la limiter aux occupations ménagères. Certains concepts désuets font croire à la femme elle-même que son rôle est un rôle de second plan dans bien des domaines. Son univers domestique a longtemps été considéré comme sa mission, et pour plusieurs, il est devenu un refuge servant à masquer la non-préparation et l'insécurité devant la tâche nouvelle.

Il est incontestable que dans bien des cas, la tâche familiale trop lourde empêche toute forme directe d'engagement, du moins pour un temps. On peut cependant exiger que la femme s'intéresse aux problèmes qui la concernent particulièrement et dans ce domaine, on constate de plus en plus qu'elle prend conscience de ses possibilités, de son influence sur l'éducation de ses enfants et qu'elle est maintenant ouverte aux problèmes sociaux.

"La participation de la femme est essentielle au réajustement des valeurs morales et spirituelles, réajustement rendu nécessaire par la transformation des structures sociales de notre morale en évolution. Par une activité compétente et équilibrée, la femme ne fait que remplir son rôle qui est de civiliser, d'humaniser, d'adoucir. C'est avec une grande confiance et une parfaite sérénité qu'elle doit s'engager à côté de l'homme dans la construction d'un monde où il est possible de vivre, de croire, et où toutes les valeurs seront sauvegardées. **Elle doit agir avec le sentiment qu'elle accomplit une tâche pour laquelle elle est faite, et à laquelle l'invite l'Eglise, par la voix du Pape**". (abbé Louis O'Neil)

Les besoins sociaux exigent l'engagement de tous les gens aptes et disponibles et dans le message conciliaire adressé aux femmes de l'humanité tout entière, lu le 8 décembre 1965 sur la Place St-Pierre, jour de la clôture du Concile Vatican II, le cardinal Léon Duval, archevêque d'Alger disait : "C'est à vous que nous adressons, femmes de toutes conditions, filles, épouses, mères et veuves ; à vous aussi, vierges consacrées et femmes célibataires : vous êtes la moitié de l'immense famille humaine ! L'Eglise est fière, vous le savez, d'avoir magnifié et libéré la femme, d'avoir fait resplendir au cours des siècles, dans la diversité des caractères, son égalité foncière avec l'homme. Mais l'heure vient, l'heure est venue, où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, **l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici.** C'est pourquoi, en ce moment où l'humanité connaît une si profonde mutation, **les femmes imprégnées de l'esprit de l'Évangile peuvent tant pour aider l'humanité à ne pas déchoir**".

COMMENT ET POURQUOI S'ENGAGER DANS L'ACTION ?

Comment ? — La femme consciente de l'évolution actuelle aura pour rôle de faire comprendre aux autres femmes que cette évolution les regardent, qu'elles doivent s'y intéresser et ont le devoir de s'engager dans l'activité générale.

Pour que l'action de la femme soit efficace, qu'elle en vienne à influencer la société en vue du Bien commun, pour que ses possibilités de succès soient accrues, il lui faut de toute nécessité concevoir l'idée que seule, malgré sa bonne volonté, ses connaissances et sa compétence, elle ne peut faire valoir son point de vue et être prise au sérieux par l'Autorité qu'en s'associant à d'autres femmes, dans un groupement autonome (libre, indépendant), un mouvement reconnu comme "**corps intermédiaire**". A ces femmes, nous suggérons l'**A.F.E.A.S.**, association démocratique, mouvement d'action sociale, qui vise à promouvoir les intérêts du foyer et à transformer la société.

Pourquoi ? — Une vraie femme voit tous les problèmes de la vie humaine dans la perspective de la famille et il est nécessaire pour elle de bien connaître la situation si elle veut la transformer. La femme qui veut s'intéresser à la chose publique, s'aperçoit rapidement que presque tous les problèmes la touchent de près ou de loin, ou

au moins, quelques membres de sa famille : éducation, allocations familiales, salaire, logement, sécurité sociale, droit de grève, travail féminin, délinquance juvénile, alcoolisme, moralité ,etc . . . **Sur tous ces points et bien d'autres, on gagnerait beaucoup à consulter les femmes et à tenir compte de leur opinion.**

C'est encore la femme qui dit avec beaucoup de raison : "la question scolaire, en particulier, ne sera jamais résolue équitablement tant que les hommes seront les seuls en fait, à s'en occuper". L'intérêt de l'enfant sera certainement mieux compris par la mère et celle-ci pourrait donner d'utiles conseils pour réformer ce qu'il y a parfois d'absurde dans les programmes scolaires, par méconnaissance des possibilités réelles du jeune âge ou de l'adolescence.

QU'ENTEND-ON PAR "CORPS INTERMEDIAIRES" ?

Les "**corps intermédiaires**" sont des organismes indépendants. Ils sont "intermédiaires" parce qu'ils se situent à mi-chemin entre l'individu et l'Etat. Ils poursuivent des intérêts de divers ordres : culturels, professionnels, sociaux, économiques, religieux ,etc . . .

"Ils sont par rapport à l'Etat, des institutions exprimant et représentant des intérêts particuliers communs dans une perspective de collaboration qui ne doit jamais détruire leurs buts spécifiques ni leur vocation". (abbé Gérard Dion)

Ils possèdent deux caractéristiques spécifiques : **a) ils existent véritablement par eux-mêmes ; b) ils jouissent de leur autonomie vis-à-vis de l'Etat.** Les organismes publics intégrés dans l'appareil gouvernemental ne peuvent pas exercer une fonction de discussion et ne sont pas des groupements intermédiaires.

LE ROLE DES "CORPS INTERMEDIAIRES"

Au-delà des services matériels qu'ils rendent à leurs membres, les **corps intermédiaires** leur donnent une formation générale pour développer leur sens des responsabilités et leur fournissent les possibilités de s'exprimer sur les grandes tâches sociales de leur milieu,

dont l'éducation, les préparent à exercer des fonctions utiles dans la société, développent une opinion publique au sein du mouvement, font des représentations spécifiques auprès des gouvernants et auprès des organismes.

Cette responsabilité doit aller jusqu'à préparer des travaux, des résolutions, des mémoires, et les soumettre aux personnes intéressées. **"Les corps intermédiaires"** doivent s'assurer une présence adéquate et dynamique directe à l'intérieur des structures du système scolaire, soit au niveau du Conseil supérieur de l'Éducation, des commissions scolaires régionales ou des écoles elles-mêmes". (Rapport Parent)

Pour cela, il faut que les corps intermédiaires endossent carrément leurs responsabilités à cet égard et s'engagent résolument sur la voie d'un rôle social aussi large que possible.

LES DEVOIRS DE L'ETAT VIS-A-VIS LES "CORPS INTERMEDIAIRES"

L'Etat a le droit et le devoir d'aider la famille et les institutions complémentaires à remplir pleinement leur rôle dans l'édification de la Société. Il doit faire bon accueil aux interventions, aux suggestions, aux pressions venant des corps intermédiaires. Les autorités gouvernementales ne doivent considérer ni le "panache" des dirigeants, ni le secteur géographique, le nombre de membres, mais bien la valeur morale du **corps intermédiaire** qui s'adresse à lui, pour le bien commun en regard de l'ensemble des individus. En saine démocratie, il doit étudier les recommandations, prendre en considération les "mémoires" qui lui sont soumis et mettre à exécution le plus tôt possible ce qui est jugé conforme au Bien commun.

QUELLES SONT NOS RESPONSABILITES A NOUS, MEMBRES DE L'A.F.E.A.S. ?

Notre rôle en tant que femmes et que membres de l'A.F.E.A.S. est devenu de plus en plus important dans la vie économique et sociale moderne. Nous sommes capables de responsabilités et jouissons de certains droits naturels que personne ne doit violer et qui nous permettent d'exprimer clairement notre position vis-à-vis de la société et de l'autorité.

Mais si nous avons acquis le sens des responsabilités, il ne suffit pas de le proclamer comme on se contente de le faire trop souvent. Les besoins de la famille et de la société exigent l'engagement de toutes celles qui sont aptes et disponibles, et les membres de l'A.F.E.A.S. doivent se préoccuper suffisamment des problèmes qui se posent dans notre milieu, à l'heure actuelle, pour étudier la situation avec clairvoyance, unir leur savoir et leurs forces intellectuelles et morales pour être en mesure d'exercer leurs droits et réellement jouer leur rôle.

L'A.F.E.A.S., corps social représentatif d'un secteur important de l'élément féminin, est responsable d'un aspect majeur du Bien commun. Par ses 35,000 membres, elle acquiert une force, une puissance qui ne pourra être ignorée de l'Etat, parce qu'il devra compter avec l'opinion de toutes ces femmes.

Mme Cécile G. BEDARD
Propagandiste générale.

BIBLIOGRAPHIE

"L'Etat et les corps intermédiaires" ; Semaines sociales du Canada, 39e session.

"L'Education, problème social" ; Semaines sociales du Canada, 38e session.

QUESTIONNAIRE

1. — Pourquoi les corps intermédiaires sont-ils indispensables ?
2. — En tant que corps intermédiaires, quel est le rôle de l'A.F.E.A.S. — envers la famille — la société — l'Etat ?
3. — Pouvez-vous mentionner quelques réalisations de l'A.F.E.A.S. dans le domaine de l'éducation — de l'économie familiale — de la sécurité sociale ?

Savez-vous manier le crochet?

Dès le début de la nouvelle année, nous vous proposons de réaliser le deuxième morceau au

programme de l'exposition diocésaine. Il s'agit d'un gilet croché pour dame.

MODELES ET FOURNITURES



Si vous feuilletez les revues *Needlework and Crafts* de *McCall's*, *Woman's Day*, des revues spécialisées en tricot, vous choisirez peut-être un modèle vous permettant de crocheter avec un fil trois plis. Ce gilet ordinairement droit, fermé par un seul bouton sera le complément de votre toilette lors des soirées fraîches. Ou encore, préférez-vous la douceur de la laine ou du mohair ? Si ce gilet a les caractéristiques d'un gilet sport, il sera long et droit, fermé par des boutons d'écaille, de bois . . . Les boutons à recouvrir feront l'affaire s'ils sont recouverts d'un cercle de coton et d'un cercle croché. Pour de bons résultats, suivez la technique inscrite sur le carton.

EXECUTION

Pour faciliter votre travail, la compagnie J.P. Coats vous communique des conseils très utiles.

Fil et crochet . . . Employez le fil et le crochet recommandés si

vous voulez que votre ouvrage soit de taille indiquée. Plus le crochet et le fil sont gros, plus l'objet est grand, et plus le fil et le crochet sont fins, plus l'objet est petit.

Pour finir. . . Quand vous commencez et finissez , laissez toujours un fil de 3" ou 4". Le travail complété, avant de raccorder les pièces, arrêtez ces fils sur l'envers de l'ouvrage par quelques points à l'aiguille et coupez-les près du tricot.

Pour rattacher le fil. . . Si vous devez rattacher à l'ouvrage un nouveau fil, faites une boucle avec ce dernier. Introduisez le crochet dans la maille supérieure à l'endroit où le fil doit être rattaché. Faites passer la nouvelle boucle et procédez comme auparavant. Arrêtez les bouts de fil sur l'envers de l'ouvrage par quelques points à l'aiguille.

QUELQUES ABREVIATIONS

m .ch.	- Maille chaînette ou maille en l'air
m.	- Maille
m. d.	- Maille double
m. s.	- Maille simple
aug.	- Augmenter
cer.	- Cercle
m. g.	- Maille glissée
dim.	- Diminuer

PRESSAGE

Une fois que toutes les pièces seront crochetées, placez-les, à l'envers, sur la planche à repasser ou autre surface rembourrée. Epinglez chaque morceau aux mesures en ayant soin d'utiliser des épingles inoxydables. Couvrez avec un linge humide ; tenez un fer chaud assez près du linge pour permettre à la vapeur de pénétrer chaque morceau. Enlevez le linge et laissez sécher complètement.

ASSEMBLAGE

Placez les morceaux à plat sur une table afin de faire correspondre les rangs ou les motifs. Cousez les coutures de l'épaule,

des côtés et des manches à la main. En procédant ainsi, vous évitez les bourrelets. Placez les boutons vis-à-vis les boutonnieres.

Et voilà votre gilet terminé ! Il est sans doute ravissant et avec quelle fierté vous le porterez ! De plus, si vous le présentez à l'exposition diocésaine, vous conserverez tous les points ou presque car le pointage est basé sur la régularité du tricot, les proportions, l'harmonie du modèle avec le choix du fil ou de la laine et la finition.

Bon succès !

Huguette CHAGNON

A travers.... l'A.F.E.A.S.

Notre présidente générale, Mme Dominique Goudreault, membre du Bureau de direction de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques depuis quatre ans, et présidente du Comité des Organisations Féminines Catholiques du Canada, participait récemment aux assises de l'U.M.O.F.C. tenues à Paris, du 6 au 13 novembre. Mme Philippe Laliberté, vice-présidente générale de l'A.F.E.A.S. l'accompagnait à titre de déléguée du C.O.F.C.C., organisme auquel notre association est affiliée. Le thème de ces journées : "La liberté de la femme dans le monde d'aujourd'hui" a été étudié par les déléguées de 21 pays.

On a procédé à l'élection d'un nouveau Bureau de direction et Mme Goudreault a été réélue pour un autre terme de quatre ans, sa candidature ayant été appuyée par l'élément français et la Catholic Women's League of Canada. Elle a également été élue membre du Comité des finances. Au nom des 35,000 membres de l'A.F.E.A.S., nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

* *

A Granby, le 24 novembre dernier, l'A.F.E.A.S. répondait à l'invitation du Conseil supérieur de l'Education en présentant un Mémoire donnant le point de vue de l'Association sur divers points des tomes IV et V du rapport Parent, particulièrement en ce qui concerne la confessionnalité, les structures administratives et les responsabilités des parents et des enseignants.

Le Mémoire, présenté par Mme Azilda Marchand, vice-présidente générale, fut rédigé après consultation avec les membres du Comité composé de Mme Azilda Marchand, responsable, Mme Jean-Paul Poulin, Mme Armand Beauchemin, Mlle Jeanne Larose, Mme Cécile G. Bédard et M. l'abbé Geo.-E. Phaneuf, aumônier général.

* *

L'Exécutif provincial se réunissait au Secrétariat général le 18 novembre et les 29 et 30 suivants avait lieu la rencontre du Conseil d'administration, au Foyer Marie-Réparatrice, à Montréal.

Après les rapports des membres de l'Exécutif et des présidentes de Fédérations, on procéda à la formation des comités et commissions puis à l'étude de divers points de la Constitution.

La soirée réservée à une récollection pour les dirigeantes, sous la direction de M. l'abbé Geo.-E. Phaneuf, aumônier général, avait pour thème : Le Bien commun et nos responsabilités. Elle fut suivie de la messe célébrée par M. l'abbé Ovila Gagnon, aumônier général.

* *

Mme Cécile G. Bédard, propagandiste générale, a visité les fédérations suivantes à l'occasion de leurs journées d'étude : Saint-Jean, le 23 novembre ; Hull, le 28 novembre et Sherbrooke le 6 décembre. Elle expliqua divers points de la nouvelle Constitution et répondit à de nombreuses et intéressantes questions posées par l'auditoire. On manifesta partout de l'enthousiasme et un vif intérêt envers l'Association.

* *

La Fédération de Rimouski a fondé son premier cercle de l'A.F.E.A.S. le 28 novembre à "Les Méchins", comté de Matane. Vingt-deux personnes ont donné leur adhésion au mouvement. Le Conseil se compose comme suit : Mme Emilien Imbeault, présidente ; Mme Amédée Coulombe, vice-présidente. Mesdames Marcel Paradis, Florian Pelletier et Georges Verreault, conseillères. Mme Daniel Verreault, secrétaire-trésorière. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

* *

Mlle Jeanne Larose secrétaire générale et Mme Cécile G. Bédard, propagandiste, représentaient l'A.F.E.A.S., à titre d'observatrices, à l'assemblée générale de la Fédération des Femmes du Québec, tenue à Montréal le 12 novembre dernier. A cette occasion, un panel d'information faisait connaître les réformes proposées par la société d'acquêts sur le nouveau régime matrimonial projeté.

* *

Le cercle de Mont-Carmel, sous la présidence de Mme Joseph Martin, a rendu hommage aux époux J. Irénée Girard, à l'occasion de la proclamation officielle de la lauréate du concours d'embellissement du comté de Champlain, fête organisée en collaboration avec le Conseil d'orientation agricole, qui décerna à Mademoiselle Irénée Girard le trophée Crino : \$50.00. Des fleurs lui furent offertes au nom du cercle de Mont-Carmel dont elle est membre depuis la fondation.

LA RESPONSABLE

Coton 2/8 2/16 4/8 — Lin — Rayonne — Laine

Livre de tissaeg, fil à coudre, fil métallique

LISTE DES PRIX SUR DEMANDE

CHARLES E. BILLARD LTEE

1579, rue St-Denis

Montréal

Ordre du jour de l'assemblée de Janvier

1. — Prière.
2. — Enregistrement des présences.
3. — Lecture du procès-verbal, du rapport financier. Adoption.
4. — Communications.
5. — Souhais de la présidente générale.
6. — Rapport de la présidente ou des responsables de comités qui ont assisté à une réunion diocésaine.
7. — Etude sociale
"Le rôle des corps intermédiaires" 11-12-13-14-15
(Mme) Cécile G. Bédard
8. — Savez-vous manier le crochet
Huguette Chagnon 16-17

LECTURES PERSONNELLES

- Présentation de la Revue
Cécile G. Bédard 2
- Explication de l'emblème de l'A.F.E.A.S.
Roch Tanguay 2
- L'Activité humaine dans l'Univers
Georges-Etienne Phaneuf, *ptre* 4-5-6
- A la mémoire de Rolande Marchand
Mme Philippe Laliberté 7
- Conseil d'Administration de l'A.F.E.A.S. 8
- Secrétariat général et Membres des Comités provinciaux 9
- Voeux du personnel du secrétariat 10
- A travers... l'A.F.E.A.S. 18-19

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

515, Viger,
Montréal (24)

Téléphone : 845-5070

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.